

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

AMÉNAGEMENT DES BASSINS DE RÉTENTION DES EAUX
PLUVIALES DE COMPÉTENCE DE PROXIMITÉ

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à aménager les bassins de rétention des eaux pluviales relevant de la compétence de proximité de manière à leur donner une insertion adéquate agréable sur le territoire. Ainsi, les bassins pourront contribuer à la protection de l'environnement en faisant plus qu'un simple stockage temporaire de l'eau pluviale.

Le projet requiert l'embauche du personnel d'appoint requis pour l'exécution des travaux.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 400 000 \$ et se détaille comme suit :

1° mise en forme des talus :	75 000 \$
2° plantation de végétaux :	210 000 \$
3° engazonnement de surfaces :	50 000 \$
4° personnel d'appoint :	40 000 \$
5° divers travaux de mise en valeur et autres dépenses imprévues :	25 000 \$

TOTAL : 400 000 \$

Annexe préparée le 9 février 2010 par :

Michel Légaré, ing., directeur
Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture
Service de l'environnement